

ACTUA PORC

L'ACTUALITÉ DE LA FILIÈRE PORCINE D'Auvergne - Rhône - Alpes

AIDE FORMATION CASTRATION

Castration des porcelets : Aide de 150€ pour la visite vétérinaire

Parution le 27 février d'une instruction technique visant à compléter la formation en distanciel par la visite du vétérinaire sur site. Cette instruction va être accompagnée par une aide à la "formation pratique sur site des éleveurs par les vétérinaires à la castration avec prise en charge de la douleur" en cours de publication par les services de France AgriMer. Les modalités de l'aide pour les éleveurs se feront sous la forme d'une aide "de minimis" agricole sur un **forfait unique de 150 €/exploitation**. Il faudra justifier de la réalisation du module de formation pratique pour la prise en charge de la douleur lors de la castration ou par immunocastration des porcelets, sous la forme d'une visite d'un vétérinaire sur l'exploitation, **au plus tard le 30 juin 2023**. La période de **dépôt des demandes d'aide sera ouverte du 2 mai 2023 au 31 août 2023 à 14h**.

AIDE INVESTISSEMENTS

Aides aux investissements en production porcine

Le programme régional FEADER 2023-2027 est mis en œuvre par la Région Auvergne-Rhône-Alpes depuis ce début d'année. Il remplace le dispositif PCAE. La mesure 201 « Investir pour mon exploitation d'élevage » a été ouverte récemment au dépôt de dossiers sur le site internet de la Région. Les informations ainsi que la procédure de demande d'aide sont disponibles via le lien suivant:

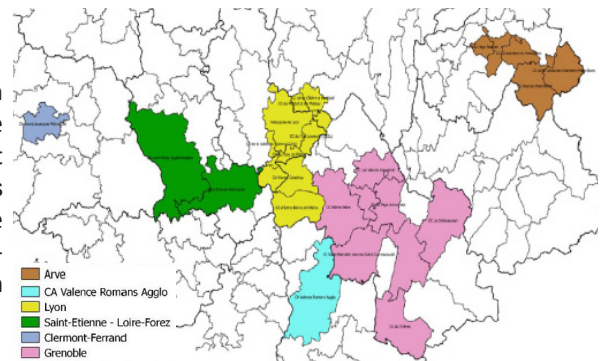
<https://www.auvergnerhonealpes.fr/aides/investir-pour-mon-exploitation-delevage-feader>

Ce dispositif regroupe des aides en faveur de la création ou la rénovation de bâtiment, des aides pour la création ou la rénovation des FAF, des aides pour des investissements biosécurité en élevage. D'autre part, le plan « Filière porc 2023/2027 », prévoyant différentes actions en faveur de la filière porcine a été **validé par la Région en mars 2023**. Les procédures sont en cours de calage avec les services; une information complète via Actuaporc sera transmise dès que possible.

Appel à projet ADEME: financement d'investissements visant à améliorer la qualité de l'air

L'ADEME a lancé un appel à projet visant l'amélioration de la qualité de l'air en lien avec l'agriculture sur les territoires concernés par un Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA). Les territoires sont ciblés ci-contre (Lyon, Grenoble, Saint Etienne, Clermont, Valence, vallée de l'Arve). Il **concerne les investissements qui vont au-delà de la réglementation** : Laveurs d'air, brumisateurs, rampe à pendillards, enfouisseurs, couverture de fosse, broyeurs et broyeur-récolteurs de végétaux. **Les montants d'aides varient entre 30 et 70 % mais sont en général de 55 % pour les PME agricoles**.

Contact: Aymeric MAILLOT - amaillot@interporcra.fr - 04 72 69 91 98



SANITAIRE

Souche virulente de SDRP en Espagne

Une souche virulente de SDRP, appelée Rosalia, est responsable d'une forte mortalité chez les porcelets sevrés circulant dans certaines régions d'Espagne. L'introduction de la souche Rosalia en Espagne daterait de février 2020, dans le nord-est de l'Espagne. Depuis, le virus a circulé dans plusieurs régions du pays et serait présent dans les élevages du sud et du centre de l'Espagne. **Les zones actuellement contaminées par la souche Rosalia (centre et sud du pays) compteraient 18 des 34 millions de porcs espagnols**, importeraient **4 millions de porcs par an** et rassembleraient environ **1 000 élevages de porcs naisseurs** (70 % d'entre eux utilisent le vaccin contre le SDRP), **490 maternités et 8 000 engraisseurs** (moins de 5 % d'entre eux vaccinent les porcs). La prévalence troupeau du SDRP dans ces zones serait estimée à 70 % (estimation – absence de surveillance officielle) et la vaccination n'est pas obligatoire.

RAPPEL VIGILANCE

Les transports de porcs vivants vers et/ou en provenance d'Espagne représentent un risque important d'introduction et de diffusion de maladies en France et dans les élevages de porcs.

Nous vous rappelons l'importance de :

- **Respecter un protocole strict de nettoyage et désinfection des camions transportant des animaux**. L'ensemble des documents (réglementation, guide de bonnes pratiques, fiche à destination des éleveurs ou transporteurs...) sont disponibles sur le site biosécurité de l'IFIP : <http://biosecurite.ifip.asso.fr/>
- **Surveiller sanitaire les animaux importés et déchargés en élevage en respectant la durée de quarantaine**.

Une perspective de vaccin contre la FPA

Un vaccin pour lutter contre la FPA pourrait voir le jour sur la base des travaux de recherche menés par le laboratoire de Ploufragan-Plouzané-Niort de l'Anses. Les premiers résultats obtenus, prometteurs, ouvrent la perspective d'un moyen de lutte efficace contre cette maladie responsable de fortes mortalités chez les porcs et les sangliers dans plusieurs pays d'Europe, d'Asie et des Caraïbes. Pour plus d'informations, vous pouvez vous rendre sur la page du site internet de l'ANSES dédiée à ce sujet :

<https://www.anses.fr/fr/content/perspective-vaccin-contre-peste-porcine-africaine>

CARNET ROSE

L'association des régions à faible densité porcine est née!

Lors du salon de l'agriculture, 9 interprofessions de régions à faible densité porcine (Auvergne, Rhône-Alpes, Bourgogne, Franche-Comté, Centre Val de Loire, Grand-Est, Hauts de France, PACA et Occitanie) ont créé leur association. Celle-ci s'est donnée plusieurs missions:

- Faire connaître les bénéfices du porc dans ses territoires.
- Formuler des propositions pertinentes au regard de la situation économique, aux enjeux actuels pour répondre aux interrogations des éleveurs d'aujourd'hui ainsi qu'à celles de la nouvelle génération.
- Porter ses positions et ses propositions aux côtés de ses collègues de grandes régions de production, notamment au sein de l'interprofession Inaporc, via ses représentants.
- Partager les outils et les expériences pour mieux soutenir les porteurs de projets d'élevages et développer l'attractivité des métiers de la filière porcine.
- Renforcer son évaluation collective des difficultés spécifiques pour mieux identifier les leviers à mettre en œuvre en s'appuyant plus encore sur différents réseaux d'experts et de conseils.
- Développer toutes les actions favorisant la durabilité des élevages.



« Nous voulons faire connaître et reconnaître les 2 500 éleveurs de porcs et leurs filières comme acteurs incontournables de la production porcine française », a déclaré Francis Lebas, président de l'Ipal (interprofession Auvergne-Limousin)

ABATTAGE 2022

Activité abattoirs PCM IPAL et Interporc Rhône-Alpes en 2022:

	Total 2022	Total 2021
Nombre total d'animaux	1 312 248	1 292 052
Dont Porcs Charcutiers	1 303 559	1 284 710
Dont Truies de Reformes	5 629	5 501
Dont Verrats de Reformes	213	196
Dont Porcelets	2 847	1 645

1 312 248 c'est le nombre de porcins abattus dans les abattoirs suivis en PCM en Auvergne-Rhône-Alpes en 2022, contre **1 292 052** en 2021, soient **+1,6% d'augmentation**.

EVENEMENT

La 8ème édition des Rencontres Made in Viande

Nous vous invitons à participer à la 8e édition des Rencontres Made in Viande qui aura lieu **du 10 au 17 mai 2023**. Dans le contexte actuel, il est en effet nécessaire de montrer à l'ensemble des Français que la filière élevage et viande occupe une place importante dans leur quotidien, à la fois parce qu'elle nourrit des millions de personnes et parce qu'elle est engagée en faveur du « manger mieux ». Nous vous encourageons particulièrement à ouvrir vos portes au grand public et aux scolaires pour faire découvrir votre métier et valoriser la production française de viande ! Alors que vous soyez éleveur, négociant, abatteur, transformateur ou boucher, invitez le public chez vous pendant quelques heures, ½ journée, 1 journée ou plus... L'occasion pour vous de faire découvrir votre métier aux plus jeunes, d'échanger avec les consommateurs sur votre production et de rencontrer vos voisins pour répondre à leurs interrogations en toute transparence et dans la convivialité ! Nous vous conseillons de faire visiter les élevages principalement aux écoles de votre commune et des communes voisines. Pour les professionnels, les contraintes sont assez limitées : le public est plutôt facile et c'est vous qui choisissez le(s) jour(s) où vous souhaitez organiser la/les visite(s) (dans la semaine de l'événement). Les blouses, charlottes et surbottes sont fournies. Pour les écoles, les transports en car sont pris en charge.

Pour s'inscrire, rien de plus simple : Proposez votre Rencontre Made in Viande directement sur www.madeinvande.fr rubrique "Professionnels" ou envoyez-nous un mail à communication@interporcra.fr avec la date de votre porte ouverte et vos coordonnées.

Date limite des inscriptions : 17 avril 2023

